

LES FRONTIÈRES DE L'INSTRUCTION

Regards croisés (Droit administratif, Droit de l'Union européenne)

Vendredi 19 Octobre 2018

08h30 : Accueil des participants
09h00 : Allocution d'accueil

09h20 - 09h40 : Introduction
Les terres mêlées de l'instruction et du jugement
Gweltaz Eveillard, Professeur à l'Université de Rennes, Association pour la recherche en Droit administratif (AFDA)



I - LES ACTEURS DE L'INSTRUCTION

Collégialité et instruction :

09h40 - 10h00 : Le rapporteur des juridictions administratives dans la collégialité
Nelly Sudres, Maître de conférences à l'Université de Montpellier
10h00 - 10h20 : Le rôle du rapporteur devant les juridictions européennes
Benjamin Cheynel, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne
10h20 : Discussion
10h40 : Pause

L'instruction hors les juges :

11h00 - 11h20 : Le rôle du greffe devant les juridictions administratives
M. le Greffier en chef, Tribunal administratif de Montpellier
11h20 - 11h40 : Le rôle du greffe des juridictions européennes
Lionel Grzegorzcyk, Administrateur au greffe du Tribunal de l'Union européenne
11h40 - 12h30 : Discussion
12h30 - 14h00 : Pause repas



II - LES FONCTIONS DE L'INSTRUCTION

De l'instruction pour s'informer à l'instruction pour s'éclairer :

14h00 - 14h20 : L'office du juge administratif dans la mise en état
Jimmy Robbe, Conseiller à la Cour administrative d'appel de Douai
14h20 - 14h40 : Le recours à l'expertise par le Tribunal de l'Union européenne dans le contentieux économique :
George Gryllos, Référendaire au Tribunal de l'Union européenne
14h40 - 15h00 : Discussion

L'instruction pour juger :

15h00 - 15h20 : Relevé d'office et instruction devant le juge administratif
Denis Chabert, Vice-président, Président de la 6ème chambre, Tribunal administratif de Montpellier
15h20 - 15h40 : Le relevé d'office par le juge de l'Union européenne
Freya Clausen, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne
15h40 - 16h00 : Instruction et normativité de l'arrêt préjudiciel de la Cour de justice de l'Union européenne
Laurent Coutron, Professeur à l'Université de Montpellier, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne
16h00 - 16h30 : Discussion, pause
16h30 - 17h00 : Conclusion : quels principes pour l'instruction ? (Table ronde)